

## ADMISSION 2017

### FORMATIONS

**ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS - ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ - SAMEDI 4 MARS 2017**

### CONSIGNES AUX CANDIDATS

- ❖ Présentation des copies :
  - inscrire votre nom, votre prénom et le numéro de copie porté sur votre convocation à l'intérieur des coins gommés, aux endroits prévus à cet effet,
  - reporter, en haut à gauche de chaque copie, ce même numéro de copie, de telle manière que seul votre numéro reste visible,
  - rabattre et coller le(s) coin(s) gommé(s).
- ❖ Ne pas signer la/les copie(s)
- ❖ **Émarger sur le listing des effectifs des candidats lors de la remise de votre/vos copie(s)**
- ❖ **Durée de l'épreuve écrite : 3 heures**
- ❖ En cas de non-présentation de la pièce d'identité, le candidat pourra être admis à composer, sous réserve de la présentation de la pièce d'identité jusqu'au mardi 7 mars 2017 avant 17 h à l'ARIFTS sur le site Angevin ou Nantais.
- ❖ Les résultats de la première partie de l'admission ne seront pas communiqués par téléphone. Ils vous seront adressés par courrier.
- ❖ Pour rappel, les candidats admis à poursuivre l'admission après l'épreuve écrite d'admissibilité seront convoqués à l'épreuve orale d'admission (1 échange en groupe et 1 entretien de motivation).
- ❖ *Les sorties de salles ne sont pas autorisées pendant la 1<sup>ère</sup> heure 30 de l'épreuve (sauf cas de force majeure).*
- ❖ *Les sorties de salles ne sont autorisées que pour l'accès aux toilettes.*
- ❖ *La consultation de tout document ainsi que la communication avec d'autres candidats sont strictement interdites pendant toute la durée de l'épreuve.*
- ❖ *Les téléphones portables doivent être impérativement éteints et rangés.*



## **ADMISSION 2017**

### **FORMATIONS**

**ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS - ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ - SAMEDI 4 MARS 2017**

Près d'un tiers des ados français a déjà pensé au suicide

Les adolescents français vont-ils mal ? C'est en tout cas la conclusion d'une étude menée par l'Unicef France entre mars et mai 2014, sur plus de 11 000 enfants et adolescents de 6 à 18 ans. *Libération* a pu se procurer le rapport intitulé « Adolescents en France : le grand malaise », avant qu'il ne soit remis ce mardi à Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat à la Famille et à Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées et à la Lutte contre l'exclusion. Plus complète que la première édition de la grande consultation des 6-18 ans réalisée l'an dernier, l'enquête menée en 2014 renseigne sur les difficultés rencontrées par les jeunes en matière d'intégration dans la société. Cent-cinquante questions relatives aux conditions et au cadre de vie, aux relations familiales et amicales et à l'expérience scolaire ont été soumises à des enfants et adolescents résidant partout en France.

Il apparaît que les difficultés rencontrées dans tous ces domaines sont à l'origine d'un mal-être qui touche un nombre croissant de jeunes. Ainsi, en France, plus d'un jeune sur trois (36,3%) peut être considéré comme étant en souffrance psychologique. Un état qui touche davantage les filles (1,71 fois plus que les garçons) et les plus de quinze ans (qui y sont 1,7 fois plus sujets que les moins de douze ans). Plus alarmant, 28% des adolescents (12-18 ans) disent avoir déjà pensé au suicide, et plus d'un sur 10 (11%) déclare avoir déjà tenté de se suicider. Là encore, les filles sont les plus concernées (34,1%, contre 19,5% des garçons).

Le phénomène de harcèlement sur les réseaux sociaux apparaît comme un élément déclencheur important. Il multiplierait par trois le risque de passage à l'acte. Près de 2 jeunes sur 3 sont inscrits sur au moins un réseau social (le chiffre s'élève à 90% pour les 15 ans et plus) et 12,5% des enfants et adolescents déclarent avoir déjà été harcelés sur internet ou sur les réseaux. L'activité sur ces sites communautaires peut fortement jouer sur leur état d'esprit : « *la mise en scène de soi sur ces réseaux est à l'origine d'un besoin de reconnaissance qui semble être sans limite tant il est amplifié par la technique elle-même de la valorisation personnelle par ces liens numériques* », analyse le rapport.

Le lieu de vie est lui aussi déterminant en matière de passage à l'acte : les jeunes issus d'un quartier qu'ils jugent insécurisant sont deux fois plus nombreux que les autres à avoir tenté de se suicider.

À titre de comparaison, une enquête menée par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) a montré qu'en 2009-2010, 3,9% de la population française avait eu des pensées suicidaires durant l'année écoulée.

Souvent synonyme de fragilité, l'adolescence est aussi la période à laquelle certains se tournent vers les conduites à risque et commencent à consommer de l'alcool ou de la

drogue. Plus de 40 % des plus de 15 ans disent avoir déjà consommé de l'alcool, et 30% avoir déjà pris de la drogue.

L'étude de l'Unicef montre que le facteur économique est capital, et que l'expérience de la privation matérielle explique en partie le malaise qui touche les enfants et les adolescents. 17,3% d'entre eux sont dans cette situation, un chiffre assez proche du taux de pauvreté des ménages (14,1% en 2012), comme le souligne le rapport. Ces jeunes sont aussi ceux qui expriment le plus de difficultés à s'intégrer socialement. L'Unicef en conclut que les inégalités cumulatives qui se retrouvent à l'âge adulte sont présentes dès l'enfance.

La qualité des relations familiales joue elle aussi un grand rôle dans le bien-être des jeunes. Or plus d'un enfant sur dix a le sentiment de ne pas pouvoir « compter sur » ou de ne pas « compter pour » son père ou sa mère. Plus de 40% des répondants disent avoir des relations tendues avec leur père, et 42% avec leur mère. Les tensions familiales surviennent plus fréquemment dans les ménages qui cumulent déjà plusieurs difficultés (familles monoparentales ou recomposées, problèmes économiques...).

Autant de facteurs qui ont des conséquences sur l'expérience scolaire : si un tiers des jeunes déclarent faire l'objet de harcèlement ou être ennuyé à l'école par leurs camarades, le chiffre monte à près de 50% pour les jeunes dans des situations personnelles fragiles. *« Comme si les enfants et adolescents fragilisés à l'extérieur de l'école devenaient la cible privilégiée vers laquelle se tournent les autres enfants et adolescents dans l'enceinte scolaire pour y exercer leur domination »*, analysent les experts de l'Unicef.

Quant aux relations avec les adultes, environ un écolier, collégien ou lycéen sur quatre avoue que certains adultes lui font peur. Un climat scolaire propice au stress qui peut expliquer le fait que près d'un élève sur deux se déclare parfois angoissé de ne pas réussir assez bien à l'école. D'après l'Unicef, *« la probabilité d'éprouver cette angoisse renvoie, au moins partiellement, à des déterminations sociales »*, et *« on peut faire l'hypothèse [que ces jeunes angoissés] ont intériorisé à la fois l'importance de l'école pour améliorer leur situation et préparer leur avenir et qu'ils font en même temps l'expérience de leurs difficultés à atteindre le même niveau que les autres enfants et adolescents dans un contexte où ils se sentent moins bien préparés à cette compétition. »* Il s'agirait donc là d'une conséquence de la culture du classement et de la compétition qui règnent dans le système éducatif français. *« Loin de compenser les inégalités entre les enfants, le système scolaire creuse l'écart »*, estime le rapport.

Face à ces constats d'un mal-être qui grandit avec l'âge, l'Unicef invite à mettre en place des lieux ou des temps d'écoute qui permettraient aux adultes d'être attentifs à ce que les enfants et les adolescents ont à dire.

## ÉPREUVE

- a) – Réalisez un résumé à partir du texte ci-dessus.
- b) - Sur la base de l'extrait ci-dessous, discutez et argumentez votre point de vue.

*« L'étude de l'Unicef montre que le facteur économique est capital, et que l'expérience de la privation matérielle explique en partie le malaise qui touche les enfants et les adolescents. »*

Qu'en pensez-vous ? Illustrez et argumentez votre propos.

### **FINALITÉS DE L'ÉPREUVE :**

- Apprécier la curiosité du candidat vis-à-vis des phénomènes de société.
- Vérifier ses capacités d'analyse et de synthèse
- Vérifier ses aptitudes à l'expression écrite
- Il est tenu compte de l'orthographe et de la grammaire